

	<h2 style="text-align: center;">Carte PRO AIR FRANCE KLM AMERICAN EXPRESS PLATINUM</h2> <p style="text-align: center;">Prenez de la hauteur à chaque dépense professionnelle</p>
<p>Gestion de trésorerie optimisée</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Optimisation de votre gestion de trésorerie grâce à un débit différé de paiement à votre convenance : 30 jours ou 58 jours(1). • Vos dépenses sont prélevées sur votre compte bancaire professionnel une fois par mois, au choix : en début, milieu ou fin de mois. • Une séparation des vos dépenses professionnelles et personnelles. • La possibilité d'exporter vos données sur Excel® en quelques clics, pour faciliter votre rapprochement comptable. • L'historique de vos dépenses accessible pendant 10 ans(2). • La programmation d'alertes par email ou par SMS pour suivre de près vos encours et prélèvements.
<p>Programme de fidélité généreux</p>	<p>Transformez vos dépenses professionnelles en Miles(3)</p> <p>Chaque euro dépensé avec votre carte vous permet d'accumuler des Miles. Les Miles-Prime et les Miles-Statut s'ajoutent à ceux que vous obtenez dans le cadre du programme Flying Blue, selon le barème suivant :</p> <p>10€ dépensés = 20 Miles-Statut pour vos dépenses chez AIR FRANCE KLM</p> <p>10€ dépensés = 15 Miles-Prime pour vos dépenses professionnelles dans les autres établissements</p> <p>Grâce à vos Miles-Prime, vous accédez plus vite à votre prochain billet prime et réalisez ainsi des économies sur vos déplacements professionnels et vos voyages d'affaires.</p> <p>Pour tout achat de billets d'avion en point de vente AIR FRANCE ou KLM (y compris les sites Internet) ou dans les agences de voyages (sous réserve de l'émission du billet sous l'identifiant AIR FRANCE ou KLM), les Miles gagnés sont également des Miles-Statut. Ils vous permettent de conserver plus facilement votre statut Flying Blue, voire d'accéder plus rapidement au niveau supérieur du programme.</p> <p>A chaque achat professionnel, prolongez la validité de vos Miles-Prime</p> <p>Chaque achat professionnel réalisé avec votre carte prolonge de 20 mois la validité de vos Miles-Prime Flying Blue. Cette prolongation a lieu une fois par mois lorsque les Miles-Prime gagnés avec votre carte sont crédités sur votre compte Flying Blue(4).</p>
<p>Services et avantages</p>	<p>Un accès privilégié pour réserver vos vols AIR FRANCE KLM.</p> <p>Un service conciergerie sur-mesure</p> <p>Qu'il s'agisse de démarches quotidiennes ou de projets plus originaux, un simple appel au Service Conciergerie, disponible 24h/24 et 7j/7, peut résoudre en quelques instants ce qui pourrait demander plusieurs jours.</p>

	<p>Hotline Juridique</p> <p>Des juristes répondent à vos questions par téléphone, qu'elles portent sur un litige avec un fournisseur, un conflit individuel au travail, une question de défense commerciale ou de protection sociale ou fiscale(5)</p> <p>La possibilité d'équiper vos collaborateurs de cartes à leur nom pour améliorer la maîtrise de vos dépenses au sein de votre entreprise. Vous pourrez ainsi leur éviter d'engager des avances personnelles et simplifier la gestion des frais tout en gardant le contrôle.</p> <p>En cas de perte ou de vol, la Carte PRO AIR FRANCE KLM - AMERICAN EXPRESS PLATINUM est remplacée sous 48h, sur un simple appel au Service Clientèle(6).</p>
Assurances et assistances	<p>En cas de retard, d'annulation de vol ou manquement de correspondance (7), American Express rembourse jusqu'à 200€ maximum par assuré les frais supplémentaires de transport, de rafraîchissement et de logement. Si les bagages sont retardés (sur le vol aller de plus de 6 heures), American Express rembourse jusqu'à 400€ par assuré, les achats de première nécessité.</p> <p>En cas d'annulation ou de report de voyage(8) (9), le titulaire est remboursé des frais restés à sa charge jusqu'à 4500€ en cas d'annulation suite à une maladie soudaine ou un accident par exemple et jusqu'à 7000€ pour l'ensemble des assurés.</p> <p>Lors d'un déplacement professionnel, la Carte PRO AIR FRANCE KLM AMERICAN EXPRESS PLATINUM couvre le titulaire ainsi qu'un de ses collaborateurs voyageant avec lui.</p> <p>En cas d'accident lors d'un voyage dans un transport public réglé avec la Carte PRO AIR FRANCE KLM AMERICAN EXPRESS PLATINUM, le titulaire ou un collaborateur l'accompagnant est couvert jusqu'à 310 000€ en cas d'invalidité ou de décès accidentel(7).</p> <p>Le rapatriement médical, le transport à l'hôpital, le remplacement professionnel(8) (9), suite à une maladie soudaine ou un accident lors de votre voyage sont couverts jusqu'à 2 000 000€ maximum par assuré et par évènement.</p> <p>Les effets personnels et les documents de voyage(8) sont aussi couverts jusqu'à 2 000€ par voyage et par assuré en cas de vol ou dommage.</p> <p>Les voyages réalisés grâce aux billets primes sont également couverts par les Assurances de la Carte PRO AIR FRANCE KLM AMERICAN EXPRESS PLATINUM pour les garanties Incidents et Accidents de Voyages.</p>
Critères d'éligibilités	<p>Votre société dispose d'un compte bancaire domicilié en France, en euros.</p> <p>Votre société a plus d'un an d'existence.</p> <p>Vous justifiez d'un minimum de 80 000€ de revenus personnels bruts annuels.</p>
Mentions légales	<p>(1) Prélèvement effectué 28 jours après votre date de relevé.</p> <p>(2) American Express conserve pour vous vos relevés de comptes sur internet. Vos relevés de moins de 6 mois sont gratuitement et directement disponibles. Ceux de plus de 6 mois sont disponibles gratuitement, sous 24h, sur simple demande sur Internet.</p> <p>(3) L'annulation d'une dépense engendrera l'annulation des Miles gagnés grâce à cette dépense. Flying Blue est le programme de fidélité d'AIR FRANCE et de KLM. Il vous permet</p>

d'accumuler, à chacun de vos vols sur AIR FRANCE, KLM et ses partenaires, des Miles convertibles en primes. Programme soumis à conditions.

(4) La prolongation sera effective lors du prélèvement mensuel American Express. Pour les adhérents Elite Flying Blue (Silver, Gold, et Platinum), les Miles ont toujours une durée de validité illimitée tant que l'adhérent conserve ce statut.

(5) Dans la limite de trois prestations d'information juridique par téléphone et par an. Disponible hors jours fériés. Contrat souscrit auprès de Juridica SA, selon les Conditions Générales en vigueur au 01/08/2014

(6) Délai moyen constaté.

(7) Contrat souscrit par American Express Carte-France auprès d'ACE European Group Limited selon les Conditions Générales en vigueur au 01/08/2014.

(8) Contrat souscrit par American Express Carte-France auprès d'Axa Travel Insurance, société de courtage, et assuré par Inter Partner Assistance, succursale pour l'Irlande, selon les Conditions Générales en vigueur au 01/08/2014.

(9) Sur cette garantie, les maladies préexistantes sont exclues. D'autre part, sur cette garantie, une limite d'âge de 75 ans s'applique aux assurés.